

Fiche Information Formateur Référent FFVoile CQP Initiateur Voile

Description

Le Formateur Référent FFVoile intervient sur les formations de moniteur FFVoile (MF) ou de CQP Initiateur Voile. Il a pour mission de déclarer sa formation pour habilitation, d'assurer le suivi administratif des candidats, d'organiser, coordonner et animer en responsabilité son dispositif.

Objectifs de la formation

- Garantir la rigueur administrative et sécuriser le statut de l'apprenant,
- Programmer la formation et recruter les équipes pédagogiques et d'évaluation,
- Accompagner les apprenants et animer l'équipe pédagogique,
- Evaluer et améliorer le système de formation.

Public visé

Toute personne intervenant sur le CQP Initiateur Voile organisé en bloc de compétences : déclaration au calendrier, habilitation, organisation, coordination et animation en responsabilité d'une formation au CQP initiateur voile ou au monitorat de voile

Prérequis

- Être titulaire de la qualification de « Formateur FFVoile des Moniteurs Fédéraux et CQP initiateurs voile » en cours de validité
- Être titulaire d'une carte professionnelle.

Moyens et supports pédagogiques

Plateforme pédagogique

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation formative continue à partir de travaux de groupe et de présentations orales.

Evaluation certificative réalisée au cours d'un test en ligne portant sur des questions liées à la maîtrise de la coordination de la formation des MF et CQP initiateur voile et particulièrement les adaptations réalisées pour la mise en œuvre de la formation et de la certification des moniteurs.

A ce titre elle portera sur les points suivants :

- La maîtrise des contenus et outils de formation des moniteurs ;
- La maîtrise d'outils et procédures de suivi de formation des moniteurs ;
- La capacité à concevoir un ruban pédagogique prenant en compte le positionnement des candidats ;
- La capacité à respecter la conformité réglementaire du dispositif de certification.

Les candidats ayant échoué à l'évaluation certificative pourront bénéficier d'une session de rattrapage sans avoir à suivre de nouveau la formation.

Cette certification est enregistrée sur le fichier national des certifications FFVoile.

Informations sur l'admission

- Faire parti d'un club souhaitant être habilité en tant qu'organisme de formation et n'ayant pas déjà un formateur référent,
- Être titulaire d'une licence « club FFVoile » mention « compétition » ou « pratiquant ».

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci d'adresser un courriel au service formation de la Fédération Française de Voile afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.